



Paris, le 10 octobre 2017

**Monsieur Édouard Philippe**  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

**Objet : demande d'exercer l'option d'achat de l'État sur les titres détenus dans Alstom par le groupe Bouygues et de suspendre l'opération annoncée**

Monsieur le Premier Ministre,

Dans le cadre du projet d'absorption d'Alstom par Siemens, votre ministre de l'Économie et des Finances, M. Le Maire, a annoncé son intention de ne pas lever l'option d'achat des actions détenues par le groupe Bouygues dans le capital d'Alstom.

L'argument invoqué est que « *l'État a un rôle à jouer dans l'économie, mais ce rôle [...] n'est pas d'être assis sur le strapontin d'un conseil d'administration où les décisions sont prises à sa place* ».

Cet argument est irrecevable car, en rachetant les actions détenues par Bouygues, l'État deviendrait le premier actionnaire d'Alstom avant son absorption par Siemens, ce qui lui permettrait de réexaminer les décisions et de peser vraiment sur les choix stratégiques ultérieurs d'un éventuel nouvel ensemble.

Cet argument est aussi révélateur de la conception calamiteuse qu'a le ministre du rôle de l'État dans les conseils administration des sociétés au capital desquelles il participe.

M. Le Maire prétend que l'État serait plus efficace en se contentant de figurer dans un comité de suivi. Cela paraît bien léger quand on sait que, malgré la création d'un tel comité concernant le site de Belfort, les engagements pris il y a un an sont loin d'être tenus.

Par ailleurs, lors de l'absorption d'Alstom-énergie par General Electric (GE), des promesses avaient été faites par les dirigeants de ce groupe américain à M. Macron, alors ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, de création d'un millier d'emplois en France. À ce jour, GE en a, en fait, supprimé autant, comme à Grenoble dernièrement.

Une coopération étroite entre grands industriels européens, voire mondiaux, du ferroviaire est nécessaire pour développer des services publics de transports en Europe aptes à répondre toujours mieux aux besoins de mobilité et d'emploi de toutes les populations. Mais c'est d'autant moins le cas pour ce qui concerne l'opération en cause qui n'est pas une alliance entre égaux et « *n'est européenne que dans ses naïves intentions françaises. Sa réalité, elle, est allemande* » comme le relève l'AGEFI du 2 octobre 2017. Dans les faits, le capital financier qui dominerait cette multinationale exploiterait tous les travailleurs, qu'ils soient français, allemands ou autres.

Il faudrait en finir avec ce dogme consistant à prétendre que, pour pouvoir coopérer efficacement, il faut fusionner. La création de coentreprises à parité ou de groupements d'intérêt économique (GIE) le permettent bien mieux, n'impliquant pas une dépense en capital financier tout en rendant possible la mutualisation des coûts et la coopération.

C'est d'ailleurs ce qui a assuré, à l'origine, le succès du modèle de coopération d'Airbus auquel vous vous référez mais dont le montage que vous soutenez est très éloigné.

Des coopérations européennes ambitieuses sont particulièrement nécessaires en matière de recherche et développement (R&D), dont le partage des coûts et des résultats est devenu un impératif.

Mais ce n'est en aucun cas ce qui est proposé avec l'absorption d'Alstom par Siemens puisque, à cette occasion, près de 2 milliards d'euros seraient dilapidés en dividendes et primes de contrôle aux actionnaires, soit l'équivalent de huit années du budget de R&D d'Alstom.

Du fait du refus annoncé d'exercer l'option d'achat des titres détenus par le groupe Bouygues, plus du quart de ces revenus financiers sera accaparé par ses actionnaires, au lieu d'être perçus par l'État qui aurait pu les utiliser pour le bien commun.

Ainsi, tout semble se passer comme si votre gouvernement visait à favoriser les intérêts financiers des actionnaires de contrôle du groupe Bouygues, au détriment de l'intérêt national.

En réalité, Alstom a des atouts importants, technologiques évidemment, mais aussi financiers (2 milliards d'euros de trésorerie, un faible endettement, 35 milliards d'euros de commandes dans ses carnets...). Le projet que vous soutenez dilapiderait ces atouts.

Monsieur le Premier Ministre, rien ne justifie la précipitation.

Nous vous demandons instamment d'exercer l'option d'achat de l'État sur les titres détenus dans Alstom par le groupe Bouygues et de suspendre l'opération annoncée pour ouvrir un large débat démocratique sur les conditions d'une alliance entre égaux effective, sans exclure a priori, pour des raisons idéologiques, l'idée d'un contrôle public de dimension européenne sur la nouvelle entité qui serait créée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, mes salutations respectueuses.

**Pierre Laurent**  
Secrétaire national du PCF  
Sénateur

